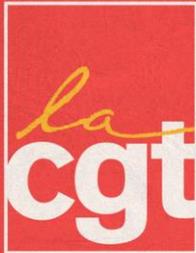


NOTE AUX ORGANISATIONS



Montreuil, le 11 octobre 2024

Décryptage PLF - version 11 octobre

Le monde du travail, les retraité.es et les privé.es d'emploi ont déjà payé

Au capital et aux plus riches de passer à la caisse pour répondre à l'urgence sociale, économique et environnementale

Le gouvernement de Michel Barnier a présenté le projet de budget 2025, avec un effort de 60 milliards d'euros, principalement au détriment des salarié.es et des retraité.es. Malgré une hausse annoncée des impôts pour les plus riches et les entreprises, la CGT dénonce des coupes dans les services publics, dont 5 milliards d'économies dans les collectivités territoriales et la suppression de milliers de postes, notamment dans l'Éducation nationale. Ces mesures s'inscrivent dans une politique d'austérité visant à combler le déficit creusé depuis plusieurs années.

Les mêmes choix politiques produisent les mêmes effets : Une fuite en avant et une stratégie désastreuse qui aggravent les inégalités et tournent le dos à l'avenir

La méthode du gouvernement Barnier est simple : couper dans ce qui peut rapporter gros et vite. Au risque de mettre l'économie française à terre. L'économiste et directrice de recherche au CNRS Anne-Laure Delatte estime que « *les effets de ce choc budgétaire qui risque d'étouffer l'activité* » devraient engendrer « *une réduction du PIB entre 0,6 et 1 point l'année prochaine* ».

De nombreux économistes pointent que les effets d'une réduction des dépenses publiques dans le contexte actuel pourraient s'avérer bien pires encore et provoquer une récession européenne.

Il faut au contraire une politique de la demande efficace, comme cela peut être le cas en Espagne par exemple. Pour augmenter le PIB, il faut relancer l'emploi industriel, l'investissement dans la recherche, l'éducation, l'enseignement supérieur et développer les services publics et l'emploi public.

Le progrès social et la bifurcation écologique sont possibles avec une réelle planification, une augmentation et une réorientation des recettes budgétaires au service de l'intérêt général.

Les grandes lignes du Budget 2025

- **Objectif politique du gouvernement : réduction du déficit public à 5 % du PIB en 2025**, contre 6,1 % en 2024. Cela représente un effort de **60 milliards d'euros**, répartis entre réduction des dépenses et augmentation des recettes.

Deux tiers proviendrait de baisses des dépenses publiques

A la recherche de **41,3 milliards** : **le gouvernement coupe tous azimuts**

A commencer par les effectifs...

L'État et ses opérateurs se retrouveraient privés de **21,5 milliards**, soit plus de la moitié des réductions de dépenses prévues :

- **15 milliards** liés à la stabilisation des crédits aux ministères, conformément aux lettres plafond établies par le précédent gouvernement (voir annexes).
- **5 milliards d'économies supplémentaires** (amendements additionnels du gouvernement pendant le débat budgétaire).
- **1,5 milliard** des opérateurs de l'État.

Les comptes de la sécurité sociale 14,8 milliards, dont :

- **4 milliards** sur les dépenses des administrations de la sécurité sociale
- **4 milliards** sur les pensions de retraites et l'Assurance-Chômage
- **1,7 milliards** sur le déremboursement de frais de santé et les indemnités journalières

Les collectivités territoriales 5 milliards d'euros

Emploi-Travail :

Globalement le budget du ministère du travail et de l'emploi va diminuer de 10 % soit une diminution de 2.5Mds d'€ (21,35 Md€, contre 23,7 Md€). Il s'agit d'un effort de plus de 10% par rapport à la totalité du budget économisé dans tous les ministères.

- **L'emploi public trinque.**

Pour 2025 - Les services de l'Etat et ses opérateurs devront se passer de 2 201 équivalents temps plein : - 1196 pour les services de l'Etat et - 1005 pour ses opérateurs.

L'éducation nationale, principale victime, avec **2 000 ETP** supprimés, soi-disant justifiés par une baisse du nombre d'élèves.

Dans le détail : **4000 postes d'enseignants sur la sellette :**

- **Secteur public :**
 - 3 155 dans le premier degré.
 - 181 dans le second degré.
- **Secteur privé :**
 - 660 dans le premier degré.
 - 40 dans le second degré.

Création de postes d'AESH :

- **2 000 nouveaux postes** d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).

Le Ministère du Travail perdrait 883 postes

Le Ministère du Budget et des Comptes publics serait également touché avec 505 postes en moins

En revanche,

Le ministère des Armées verra ces effectifs croître de 630 ETP, ainsi que **la justice** (619 ETP), et l'Enseignement supérieur et la Recherche avec une hausse de 294 postes

▪ **Apprentissage**

Il y a un objectif d'économiser 1.2Mds d'€ sur le PLF 2025 par rapport à la LFI.

Le scénario envisagé sur l'aide aux entreprises qui est de l'ordre réglementaire est de diminuer la prime à l'embauche de 1500€ (6000€ à 4500€). Ce qui ferait économiser 400 M d'€ (3.9 Mds d'€ à 3.5Mds d'€). Le reste (700Md'€) serait porté par les NPEC dans le cadre du soutien à la formation.

Aussi, le PLFSS le précise, il est prévu de diminuer les exonérations de cotisations sociales sur les apprentis passeraient de 79 à 50% du SMIC.

Enfin il est prévu de mettre en place la CSG et la CRDS sur les apprentis alors qu'elles en étaient exemptes. Ils sont alors considérés comme des revenus d'activité.

Le taux CSG est de 9.20% et le taux CRDS est de 0.50% sur les rémunérés au-dessus de 50% du SMIC ce qui risque d'impacter la rémunération des apprentis comme dans le tableau ci-dessous :

Application des taux CRDS et CSG avec abattement frais professionnel sur minima de rémunération apprentis	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	+ de 26 ans
1^{er} année	0,00 €	0,00 €	89,25 €	168,39 €
2^{-ème} année	0,00 €	85,88 €	102,72 €	168,39 €
3^{-ème} année	92,62 €	112,82 €	131,35 €	168,39 €

• **Formation professionnelle continue**

Maintien du financement des PIC et PRIC à hauteur de 800Md'€ chacun (1.6Mds d'€).

Il y a un objectif de diminution du budget de France Compétences.

Diminution de 500 M d'€ de la subvention de l'Etat au fonctionnement de France Compétences

L'AFPA a son budget augmenté de 5 Md'€ mais devrait perdre 265 ETP.

• **Service public de l'emploi**

Maintien du budget pour France Travail et pôle emploi mais diminution 500 postes au sein de l'opérateur FT. Justifié par la baisse du nombre de chômeurs alors que l'arrivée de 1.5M de bénéficiaires du RSA devra être pris en charge par ces services.

• **Insertion dans l'emploi**

Diminution de 140 Md'€ du budget du Contrat d'Engagement Jeune Missions locales qui représente 200 000 bénéficiaires.

Suppression des emplois francs d'aide à l'embauche des habitants des Quartier Prioritaires de la Ville (QPV) ce qui représente une économie prévue de 300Md'€.

Maintien de l'ASS contrairement à l'engagement d'Attal de la supprimer.

Maintien des fonds alloués à TZCLD et des dispositifs d'IAE.

Aussi, la lettre de cadrage des négos séniors et assurance chômage comprend une économie souhaitée de 400 M d'€.

Dans la transition Ecologique :

Le budget du Ministère de la Transition Ecologique est un des rares à augmenter : + 2,7 Md€, en grande partie en raison du soutien automatique aux énergies renouvelables, cependant, les crédits alloués aux trois principales enveloppes destinées à soutenir le verdissement de la France subissent des réductions :

- **Le Fond Vert** dédié à la transition des collectivités perd **1,5 Md€** ;
- **Ma Prime Renov** (rénovation énergétique logements) perd **500M€** ;
- **Les aides pour les véhicules électriques** perdent **500M€** ;
- **La biodiversité** perd **66,4 M€** ;

Dans les collectivités territoriales :

- Les collectivités devront contribuer à hauteur de **5 milliards d'euros**, représentant environ **12,5 % de l'effort global de réduction des dépenses publiques**.
- **Gel de la dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**.
- **Réduction du Fond vert (-1,5 Md€)**, ce qui remettra en cause certains projets de réfection de bâtiments, isolation, etc.

Dans l'aide publique au développement (APD) :

La réduction de l'APD dans le PLF 2025 marque un recul historique de l'engagement de la France envers les pays en développement, au détriment des populations les plus vulnérables et en contradiction avec les engagements internationaux.

19,4 % des crédits de paiement de l'APD. En incluant les **autorisations d'engagement**, la baisse atteint plus de **30 %**, soit plus de **2 milliards d'euros** pour 2024 et 2025, ce qui va à l'encontre des engagements internationaux de la France, notamment l'objectif de **0,7 % du RNB** fixé par l'ONU. En 2023, la France atteignait **0,56 %**, ce sera **0,4 %** en 2025, en net recul par rapport à la loi d'orientation de 2021. Les pays les plus vulnérables, notamment en Afrique, souffriront des effets de cette réduction, particulièrement dans les secteurs sociaux comme l'**éducation**, la **santé**, et l'**accès à l'eau**, domaines déjà sous-financés par l'APD française.

Ponction de 19,3 milliards sur les plus riches et les entreprises, mais aussi sur les classes moyennes et populaires !

Malgré la promesse du Premier ministre Michel Barnier d'épargner les travailleurs et les plus modestes, le gouvernement prévoit :

- D'augmenter la taxe sur l'électricité (TICFE), réduite durant la crise inflationniste, sera fortement augmentée, mettant fin au bouclier tarifaire. Elle dépassera son niveau d'avant-crise, bien que Bercy assure une baisse de 9 % du tarif réglementé en 2025. Le gouvernement espère en tirer 3 milliards d'euros.
- Les Français utilisant le gaz pour se chauffer seront également touchés : -La TVA sur l'installation d'une chaudière passera à 20 % (contre 5,5 % ou 10 % actuellement), générant 200 millions d'euros.
- Le malus sur l'achat de voitures neuves polluantes sera alourdi : Il concernera presque tous les véhicules à essence et diesel.

Pour les ménages les plus riches :

- **Contribution ciblée exceptionnelle temporaire** (3 ans) des riches dont le revenu de référence dépasse 250 000 € pour un célibataire et 500 000 € pour un couple (taux moyen minimum d'imposition de 20 %) = **2 Md€ en 2025**. Sachant que la suppression de l'ISF coût 4,5 Milliards et qu'un couple avec deux enfants peut transmettre 2 millions d'euros de son patrimoine durant sa vie sans payer un centime d'impôt.

Pour les entreprises :

- **Surtaxe de l'impôt sur les sociétés (IS)** exceptionnelle pour les grandes entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à un milliard d'euros = **8 milliards d'euros** en 2025. Elle sera réduite de moitié en 2026 et prendra fin en 2027.
- **Une taxe exceptionnelle similaire des grandes entreprises de transport maritime, avec un rendement de 0,5 Md€ en 2025 puis 0,3 Md€ en 2026.**
- **Un ajustement des exonérations de cotisations patronales**, avec l'objectif affiché qu'elles ne constituent plus de trappes à bas salaires (4 milliards);
- **Une taxe sur les rachats d'actions de 8 %** pour les sociétés ayant leur siège en France, dont le chiffre d'affaires dépasse 1 milliard d'euros. Cette taxe viserait à réduire ce type de pratique, souvent perçue comme une manière d'enrichir les actionnaires sans investissement productif. **Pour un montant de 200 millions.**

Il faut rappeler qu'en 2022, les entreprises implantées en France ont bénéficié de 64 Md€ d'aides de l'État sous formes d'aides budgétaires (28 Md€) et d'aides fiscales (36 Md€), auxquelles s'ajoutent les exonérations de cotisations sociales, les aides de l'Union européenne et celles des collectivités territoriales. Ces aides se sont fortement accrues au cours des 7 dernières années, et ont été multipliées par 3,5 en 15 ans ! Plusieurs rapports mettent en évidence **le manque de ciblage de ces aides et leur coût exorbitant pour la puissance publique.**

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/garantir-lefficacite-des-aides-de-letat-aux-entreprises-pour-faire-face-aux-crises>

Le budget s'annonce cousu main pour le RN

Il s'agira d'un budget d'austérité, avec très peu de hausse d'impôts (exceptionnelles et prévues pour un ou deux ans), qui tape sur l'aide au développement (baisse de près de 20% des budgets). Nous sommes dans une situation de confiscation de la démocratie, avec un pouvoir en place qui n'a rien à voir avec le résultat des urnes.

Il y a besoin de remettre les représentants du monde du travail au centre des débats, de prendre en compte la parole des travailleurs et d'améliorer leurs droits pour intervenir sur les stratégies des entreprises.

Le Premier ministre a recadré son ministre de l'Intérieur en rappelant son attachement à l'État de droit et son intransigeance face au racisme et à l'antisémitisme. Cela doit maintenant se traduire en actes concrets pour faire reculer l'Extrême droite et ses idées.

Les propositions CGT : La réforme fiscale est une urgence absolue

- **Revoir l'ensemble du système fiscal pour permettre le financement de politiques utiles à toutes et tous et pour rendre la contribution de chacun plus juste.** Par exemple, aujourd'hui, la plupart des revenus du travail sont soumis à l'impôt, alors que **80 % des revenus du capital (actions, obligations...)** y échappent en grande partie.
- **Remettre en avant l'impôt progressif, ou encore de revoir l'impôt sur les sociétés** les recettes fiscales soient utilisées pour **renforcer les services publics, améliorer les conditions de travail et lutter contre les inégalités,**
- **Créer une taxe sur les transactions financières.** La construction d'une fiscalité internationale redistributive et juste est indispensable. Ce dispositif viserait l'ensemble des transactions à des taux suffisamment élevés pour permettre un renforcement des moyens de financement public.
- **Renforcer et élargir la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)** en conditionnant rigoureusement les réductions ou exonérations à l'adaptation de l'outil industriel. La TGAP vise à inciter les industriels à modifier leur processus de production. Elle a déjà montré son efficacité par le passé. Elle doit prendre une place centrale dans la fiscalité écologique incitative en lieu et place des taxes à la consommation qui frappent les consommateurs captifs des processus de production qu'ils ne maîtrisent pas.
- **Construire le financement des collectivités locales autour d'un panier d'impôts** : instaurer un impôt local sur les entreprises prenant en compte la valeur locative foncière et la valeur locative des équipements et biens mobiliers, instaurer une taxation des actifs financiers des entreprises, réformer le calcul de l'impôt foncier en fonction du coefficient d'occupation des sols et de leur nature (terres agricoles, friches, espace naturel, urbanisation antérieure...).
- **Amplifier la lutte contre la fraude fiscale** : Renforcer les moyens et les effectifs permettrait de dégager 5 milliards d'euros la première année, puis 10 milliards l'année suivante pour atteindre 15 milliards d'euros à terme¹.

Réorienter les dépenses publiques

- **Conditionner les aides publiques et les niches fiscales** à leur efficacité économique, sociale et environnementale.

La France compte 467 « niches fiscales » pour un coût évalué à 81,3 milliards en 2023. Celles-ci doivent être conditionnées à leur efficacité économique et contrôlées. Par exemple, le Crédit d'impôt recherche coûte 7 milliards d'euros par an. 28 groupes bénéficient d'un tiers des créances. 5 % des bénéficiaires sont contrôlés chaque année. Les aides publiques représentent environ 175 milliards d'euros, soit près du tiers du budget de l'État. Interroger leur efficacité est une question déterminante afin de réorienter les recettes budgétaires au service de la justice sociale et environnementale.

Autres propositions :

- **Réorienter les aides aux activités carbonées**, notamment impliquant les énergies fossiles, vers des activités non polluantes (67 milliards);
- **Réduire massivement les dépenses militaires** (50 milliards);
- **Evaluer les exonérations et crédits d'impôt** dont bénéficient entreprises et particuliers et supprimer ceux qui seront jugés inutiles (200 milliards);
- **Mettre fin à toutes les dispositions fiscales favorisant la financiarisation de l'économie.**

Créer un pôle financier public

Ce pôle financier public reposerait sur la mise en réseau d'un ensemble d'institutions financières de statut public et semi-public exerçant des missions de service public et d'intérêt général. Il serait placé sous contrôle public et social : responsables des établissements, élu·es (nationaux·les et locaux·les), représentant·es de la société civile (salarié·es, associations).

La question du financement étant cruciale pour un autre type de croissance au service du plein-emploi solidaire et du développement humain durable, le pôle financier public pourrait jouer un rôle important au service de ces objectifs :

- en répondant à des besoins sociaux fondamentaux comme le logement, la santé... ;
- en finançant des grands projets de développement des services publics, par exemple dans le domaine des mobilités : transports terrestres, notamment ferroviaires, fluviaux et maritimes ;
- en permettant de financer la relance d'une nouvelle politique industrielle ;
- en soutenant l'aménagement et le développement solidaire des territoires;
- en soutenant des actions en faveur du développement durable ;
- en présentant une alternative à des montages financiers comme les LBO (Leveraged Buy Out) dont l'un des objectifs est la prise de contrôle d'une entreprise dans un but spéculatif.

Tout cela dans le but de donner la priorité à l'emploi, à la création de richesses dans les territoires et à la préservation de l'environnement, et non plus à la recherche de la rentabilité des capitaux.

La CGT propose également une **politique monétaire sélective**, en pénalisant par des taux élevés voire prohibitifs les crédits qui alimentent des opérations financières, des suppressions d'emplois, des délocalisations dictées par l'obsession de la rentabilité avec des impacts environnementaux négatifs. La banque centrale doit pouvoir prêter directement aux collectivités publiques à des taux modérés, mettant ainsi directement la création monétaire au service du financement de projets d'intérêt général.